

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ANNÉE 2026

Le 24 septembre 2026, **POUR DÉCISIONS REQUISES PAR COURRIEL**

PRÉSENCES

Julie Gasse, directrice générale et présidente du comité
Serge Le Guellec, président du conseil d'administration
Kurt Vignola, directeur des études
Marc-André Lavoie, vice-président du conseil d'administration
Claude Lia Baril
Pierre-Luc Michaud

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Vicky Boucher, secrétaire générale et directrice des ressources humaines

26-11.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Le quorum est atteint, les décisions requises par courriel sont confirmées à l'UNANIMITÉ.

26-11.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Décision requise pour l'adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par Kurt Vignola, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

DÉCISIONS REQUISES

26-11.03 NOMINATION AU POSTE DE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE OU ADMINISTRATIF AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : POUR ADOPTION

Le 7 avril dernier, le comité exécutif procédait à la création d'un poste de gestionnaire administrative ou administratif, responsable des ressources informationnelles, au Service des technologies de l'information (CE26-05.06).

Afin d'amorcer le processus de dotation, l'offre d'emploi fut publiée du 14 au 27 août 2026.

Le 10 septembre dernier, le comité de sélection, créé conformément à l'article 11.2 e) de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion), a procédé aux entrevues.

Au terme du processus de sélection, le comité est parvenu de façon unanime à faire une recommandation.

CONSIDÉRANT la vacance du poste ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion) et celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre (catégorie D-4 du Cahier de gestion) ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection ;

Il est recommandé de procéder à la nomination de Maxime Pigeon, à titre de gestionnaire administratif, responsable des ressources informationnelles, au Service des technologies de l'information.

Il est PROPOSÉ par Claude Lia Baril, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de Maxime Pigeon, à titre de gestionnaire administratif, responsable des ressources informationnelles, au Service des technologies de l'information.

**26-11.04 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION ADJOINTE RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS
 À LA DIRECTION GÉNÉRALE : POUR ADOPTION**

Le 7 avril dernier, le comité exécutif procédait à la création de direction adjointe, responsable des communications, au Service des communications et du développement institutionnel (CE26-05.03).

Afin d'amorcer le processus de dotation, l'offre d'emploi fut publiée du 7 au 21 mai puis durant la période estivale, soit du 22 juin au 2 août 2026. Une firme de chasse de têtes fut également mandatée.

Le 14 septembre dernier, le comité de sélection, formé selon l'article 11.2 f) de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion), a procédé aux entrevues. Il est à noter que le 7 avril dernier, le comité exécutif avait délégué au comité des ressources humaines le mandat de le représenter au sein du comité de sélection. Mme Caroline Dick fut alors nommée.

Ainsi, au terme du processus de sélection, le comité est parvenu de façon unanime à faire une recommandation.

CONSIDÉRANT la vacance du poste ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion) et celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre (catégorie D-4 du Cahier de gestion) ;

CONSIDÉRANT les démarches faites par la firme de chasse de tête ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection ;

Il est recommandé de procéder à la nomination de Sylvie Renaud, à titre de directrice adjointe au Service des communications et du développement institutionnel.

Il est PROPOSÉ par Marc-André Lavoie, APPUYÉ par Claude Lia Baril et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de Sylvie Renaud, à titre de directrice adjointe au Service des communications et du développement institutionnel.

26-10.08 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est effectuée par courriel

La présidente
(Julie Gasse)

La secrétaire générale
(Vicky Boucher)